



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3018

Texte de la question

## ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Colette Langlade, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Colette Langlade. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, lors de l'émission télévisée *Paroles de Français*, diffusée le 10 février dernier, le chef de l'État a émis un certain nombre de contrevérités, notamment sur l'éducation. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Interrogé sur la priorité donnée à celle-ci, M. Sarkozy a omis, sciemment ou non, de préciser que l'éducation nationale était la première affectée par les mesures de suppression de postes et de classes.

Pourtant, le matin même, les enseignants manifestaient leur mécontentement et exprimaient leurs vives préoccupations quant au désengagement de l'État et à la dégradation progressive des conditions d'apprentissage des élèves. Nous ne pouvons que comprendre, corroborer et relayer leurs positions, tant les nouvelles sur le terrain sont inquiétantes : 16 000 postes en moins à la rentrée 2011, 45 000 en moins depuis 2007. Vous rendez-vous compte de ce que cela représente ?

Les préoccupations sont d'autant plus grandes que vous masquez ce triste bilan par une multiplication de déclarations depuis fin janvier, tantôt sur les langues étrangères, tantôt sur les rythmes scolaires ou sur le calcul mental. Cette frénésie d'annonces, qui n'est en réalité qu'une tentative de votre part d'exister devant un Président qui s'accapare votre champ de compétences, n'est qu'un saupoudrage, qui ne répond pas à la question essentielle : quelle politique éducative pour notre pays, et surtout pour nos enfants ?

De politique ambitieuse et cohérente, je n'en vois malheureusement nulle part. C'est pourquoi je vous demande solennellement de donner un signal fort en ce sens pour nos compatriotes, qu'ils soient élus, parents, enseignants ou élèves. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, j'ai l'impression que nous n'avons pas regardé la même émission. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Dans celle que j'ai vue, le Président de la République a fort justement rappelé que la politique de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux avait permis de redistribuer un milliard d'euros de pouvoir d'achat aux enseignants depuis 2007. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - " Ce n'est pas vrai ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Il a rappelé que, le 1er septembre dernier, nous avons augmenté de 10 % les enseignants en début de carrière, ce qui ne s'est fait dans aucun autre grand pays développé.

Il a également rappelé qu'il y aurait dans le système éducatif, à la rentrée prochaine, 35 000 professeurs de plus qu'il y a une quinzaine d'années - alors même qu'il y a 500 000 élèves de moins.

M. Patrick Lemasle. C'est faux !

M. Luc Chatel, *ministre*. Vous m'accusez, madame la députée, de ne pas mener une politique éducative digne de ce nom. Mais quelles sont vos propositions en matière de missions des enseignants ? La dernière fois que votre candidate à l'élection présidentielle a évoqué la question, ce fut pour demander aux professeurs de faire 35 heures !

Madame la députée, quelles sont vos propositions en matière d'autonomie des établissements scolaires ? On

sait que cette voie est celle qui doit permettre de donner confiance aux acteurs locaux de l'éducation, de leur donner des marges de manoeuvre afin d'obtenir davantage de résultats.

Quelles sont vos propositions sur la question des rythmes scolaires ? ("*Aucune !*" sur les bancs du groupe UMP.) On sait que notre système est à bout de souffle et mal organisé : nos élèves ont trop d'heures de cours réparties sur un trop petit nombre de journées de travail.

Sur toutes ces questions, madame la députée, on aurait aimé entendre un grand parti d'alternance et de gouvernement. Mais vous n'avez qu'un seul mot à la bouche : les moyens ! De grâce, faites-nous connaître vos propositions ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)  
M. Daniel Vaillant. Rendez-vous en 2012 !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Colette Langlade](#)

**Circonscription :** Dordogne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3018

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 mars 2011